

Logo de l’établissment

**LES GRANDS PRIX DE L’INNOVATION ET DE LA PERFORMANCE**

**DROIT – FINANCE - ASSURANCE**

**DOSSIER DE CANDIDATURE – Formations, Ecoles et Universités du Droit**

**Les Objectifs :**

* Montrer que la Région Hauts-de-France dispose d’un pôle d’excellence dans le domaine du droit.
* Révéler les « pépites », les experts situés dans la région Hauts-de-France et les mettre en valeur dans le cadre d’un grand prix.

**Les Modalités, c*es grands prix récompensent les professionnels et établissements qui :***

* *Ont développé les Formations Juridiques au sein de leurs établissements, grâce aux enseignants du Droit ayant apporté une valeur ajoutée ou une innovation dans leur approche pédagogique*
* *Ont accompagné les étudiants en mettant en place des formations qui leur permettront d’intégrer les entreprises et cabinets conseils. Ce prix est ouvert aux professionnels ayant apporté leur conseil à l’occasion d’une ou plusieurs formations.*
* *Ont contribué à une évolution significative de l’approche juridique par le développement d’outils innovants ayant bénéficié de façon effective à des formations Juridiques.*
* *Ont intégré dans leur offre et leur approche une dimension nouvelle ou originale.*

Les Grands prix sont ouverts aux Avocats, Huissiers, Notaires, Experts-Comptables, Commissaires aux Comptes et aux Etablissements d’Enseignement Supérieur en Droit.

Les professionnels candidatent pour le Grand Prix de leur profession.

Le dossier peut s’accompagner d’une vidéo facultative de 2 minutes qu’il faut considérer comme un support de communication marketing du dossier (pas un descriptif). Cette vidéo sera utilisée par l’Université, les Ordres, sur le site internet des Places Tertiaires, sur les réseaux sociaux et lors de la soirée de remise des prix, dans le but de promouvoir l’événement. A ce dossier peuvent également être annexés des éléments complémentaires (revue de presse, témoignage client…) en liens directs avec le projet présenté.

Le(s) dossier(s) de candidature, est (sont) à adresser par mail à Sandrine Leblanc, avec la vidéo, à l’adresse : [s.leblanc@lesplacestertiaires.fr](mailto:s.leblanc@lesplacestertiaires.fr)

**Le Planning :**

- Mercredi 23 février : Ouverture des candidatures

- Vendredi 15 avril : Date limite de retour des dossiers

- Vendredi 22 avril : Information des candidats sur l’heure de passage de présentation

- Jeudi 5 mai après-midi : Présentation d’une durée de 30 minutes devant les Jurys avec un support libre et la vidéo facultative. Les Jurys seront composés de Directeurs Juridiques et Financiers en Entreprise et se dérouleront au sein des Ordres

- Mardi 7 juin : **Soirée de remise des Prix à la CCI Grand Lille**

S:\LPT\LES PLACES TERTIAIRES\Communication\LOGOS\MEL_H_CMJN.jpg****

Les partenaire**s** financiers des Places Tertiaires :

|  |
| --- |
| Nom de la personne Contact :  Les partnaires fianciers des Places Tertiaires :  Nom de l’Etablissement : |
| Nom & Prénom du/des Candidats : |
| Fonction(s) : |
| Adresse de l’Etablissement : |
| Adresse mail du Contact: |
| Tél du Contact : |

|  |
| --- |
| Résumé de votre projet ou de votre innovation :  Signature : |

Date :